



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-07 PORTANT SUR LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2006-544 ET CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ PORTANT LE LOT 4 311 528 (ROUTE DE LA RIVIÈRE) DU CADASTRE DU QUÉBEC

#### Aux contribuables de la susdite Municipalité,

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directeur général- trésorier de la susdite Municipalité :

**QU'UNE** dérogation mineure au Règlement de LOTISSEMENT 2006-544 de la municipalité de Bonaventure a été demandée pour le lot 4 311 528 (route de la Rivière) du cadastre du Québec;

**QUE** la demande de dérogation mineure porte sur l'article 16. EMPRISE de la section I : LES RUES du règlement mentionné;

**QUE** cette demande de dérogation mineure aura pour effet d'autoriser :

- 1° une rue privée d'une largeur d'emprise de 8 mètres*

Alors que l'article 16 autorise une largeur d'emprise de rue privée de 12 mètres lorsque le drainage de la rue se fait en surface par des fossés ou par des bandes de percolation

**QUE** cette demande de dérogation mineure soit soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, **laquelle prendra place le 1<sup>er</sup> mai 2023 à 19 h au Centre Bonne Aventure** situé au 105 avenue de Grand-Pré pour entendre les personnes et/ou organismes qui désirent s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil;

**QUE** les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ou qui désirent obtenir de l'information sur cette demande de dérogation mineure sont invitées à le faire par courriel à l'adresse : [urbanisme@villebonaventure.ca](mailto:urbanisme@villebonaventure.ca) , en mentionnant la dérogation mineure numéro 2023-07;

**QUE** les questions ou les commentaires seront reçus **avant le 1<sup>er</sup> mai 2023, 12 h;**

**QU'UN** registre faisant mention de tous les commentaires et questions reçus sera remis au conseil municipal par le directeur général-trésorier;

Donné à Bonaventure, 13 avril 2023

---

François Bouchard  
Directeur général-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**de  
l'AVIS PUBLIC  
pour**

**CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-07 PORTANT  
SUR LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2006-544 ET CONCERNANT LA  
PROPRIÉTÉ PORTANT LE LOT NUMÉRO 4 311 528 (route de la Rivière) DU  
CADASTRE DU QUÉBEC.**

Je, soussigné, François Bouchard, certifie sous mon serment d'office  
que j'ai publié l'avis ci-avant conformément à la Loi,  
le 13 avril 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 13<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2023.

\_\_\_\_\_  
François Bouchard  
Directeur général-trésorier